

## AG : le Centre fait face



Un bilan 2013 très positif en termes d'activités, malgré une conjoncture financière difficile et une année 2014 sur laquelle plane encore quelques incertitudes : tels sont les points forts du rapport moral et du rapport d'activité présentés le 10 avril lors de l'assemblée générale du Centre alpha Choisy.

Si, en 2013, le nombre de stagiaires accueillis est resté globalement stable, le Centre a développé de nouvelles actions. C'est ainsi qu'un cinquième groupe a été mis en place pour les stagiaires dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement et qu'ont été organisées les premières sessions pour les candidats à l'obtention de l'attestation de niveau B1 à l'oral demandée pour la naturalisation.

Sur le plan financier, le bilan de l'année 2013 a, en revanche, été moins bon puisque le Centre a terminé l'exercice avec un déficit de 14.000 €. Un déficit qui s'explique

essentiellement, comme l'a indiqué le président Jean-Roger Hauret-Clos, par une diminution de certaines subventions de l'Etat et du Fonds social européen.

Compte tenu des incertitudes financières qui planent sur l'exercice 2014, notamment en ce qui concerne les subventions de l'Europe et celles de l'Etat (pour les actions de médiation), le Centre a été amené à élaborer un budget prévisionnel 2014 en diminution de 20 000 € par rapport au résultat 2013. Dans ce contexte difficile, le recours aux dons et aux fondations d'entreprise est plus que jamais nécessaire (voir ci-contre). Face à une demande de formation toujours aussi importante, le Centre a besoin de tous.

*Le rapport moral et d'activité sera envoyé par mail à ceux qui en font la demande.*

## Repères

**Appel aux dons...** A votre bon cœur ! Plus que jamais les dons sont nécessaires à l'équilibre budgétaire du Centre. Alors n'hésitez pas à solliciter vos proches et vos amis. A cet effet, le Centre tient à votre disposition une lettre type que vous pourrez leur adresser (éventuellement en format électronique). N'oubliez que les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôts équivalente à 66% du don ...

**...et aux fondations.** Vous et vos proches avez travaillé (ou travaillez encore) dans une entreprise disposant d'une fondation. Alors prenez contact avec Olivia Tabaste pour explorer les éventuelles possibilités d'aide financière pour le Centre.

**Un nouveau groupe Mie de Pain.** Poursuivant son partenariat avec la Mie de Pain (association qui s'occupe de l'accueil et de l'insertion des personnes en grande précarité), le Centre donne depuis le 6 mars des cours d'alphabétisation et de remise à niveau à un groupe de six personnes. C'est Ana Llodra qui assure cette formation.

**Conseil d'administration et bureau.** Christophe Martinez fait son entrée au conseil d'administration du Centre en remplacement d'Adeline Brossard qui ne se représentait pas. Il entre également au bureau comme trésorier.

# Médiation sociale : ce que fait le Cac



*Dans le cadre de la médiation sociale, les entretiens individuels portent surtout sur la naturalisation*

Souvent méconnues, y compris de certains bénévoles, les actions de médiation sociale menées par le Centre alpha Choisy n'en constituent pas moins un instrument essentiel pour faciliter l'intégration des migrants dans la société française. La médiation regroupe à la fois des séances d'information collectives et des entretiens individuels avec les deux médiatrices sociales, en poste adultes relais, Fouzia Nasla et Line Tong. En 2013, plus de 300 stagiaires ont participé aux séances collectives animées par une salariée du Centre et portant, entre autres, sur l'Etat, les impôts, la naturalisation, les rites sociaux, les codes culturels en France, la lutte contre les discriminations. Des intervenants extérieurs ont également abordé le droit du travail, les différents types de travail, l'égalité hommes-femmes, les violences faites aux femmes, le tri sélectif etc.

Soixante-trois stagiaires ont, par ailleurs, demandé des entretiens individuels avec les adultes relais. Il s'agit là d'une aide personnalisée qui va d'un simple coup de fil pour prendre un rendez-vous à l'orientation vers les services administratifs ou sociaux. Ces interventions concernent essentiellement les demandes de naturalisation ou les problèmes liés à l'emploi et à la retraite. Séances collectives et entretiens individuels sont utilement complétés par l'aide apportée, depuis octobre dernier, par un écrivain public présente au Centre le jeudi matin. Rappelons que les stagiaires qui souhaitent la contacter doivent au préalable prendre rendez-vous auprès de Fouzia Nasla (cours du matin et de 14h) ou de Line Tong (cours pour les salariés de la restauration et cours du soir).

---

## 18<sup>ème</sup> arrondissement : le bilan 2013

Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement depuis trois ans, la Centre Alpha Choisy a développé ses actions dans ce secteur en 2013. Il a ainsi permis à 128 stagiaires de suivre des formations au sein de quatre groupes de janvier à juin, puis de cinq groupes d'octobre à décembre. Des groupes qui s'adressent à personnes non scolarisées et débutantes à l'écrit et à l'oral, à des stagiaires scolarisés dans leur pays d'origine mais débutants en français à l'oral mais aussi à des migrants francophones mais débutants à l'écrit. Le cinquième groupe concerne des personnes qui suivent un parcours d'insertion professionnelle. Compte tenu de la typologie du quartier, les stagiaires du 18<sup>ème</sup> ont un profil nettement différent de ceux du 13<sup>ème</sup> puisqu'ils sont originaires d'Afrique ou du Maghreb à 67%, les asiatiques étant très minoritaires. Ces formations sont assurées par trois bénévoles et une salariée, Ophélie Dumas-Sinel.

## Repères

**Place aux jeunes.** Un nouveau groupe destiné à une quinzaine de jeunes de 16 à 25 ans, primo-arrivants non lecteurs, non scripteurs, non locuteurs va être lancé à partir du 12 mai. Ce groupe aura 32h30 de cours par semaine (dont une partie en collaboration avec notre partenaire l'association Arfog-Lafayette). Cette formation s'échelonne sur quinze semaines et sera animée par Ana Llodra et Karine Thiery.

### Insertion professionnelle.

Depuis fin avril une douzaine de personnes bénéficient d'une formation axée sur l'insertion professionnelle. A raison de 10h30 de cours par semaine cette action va s'échelonne jusqu'au mois de décembre. Rappelons que ce type de formation repose d'une part sur un cours collectif de français axé notamment sur le monde du travail et d'autre part sur des entretiens individuels avec un conseiller en insertion professionnelle.

**Trions, trions...** Les ambassadeurs du tri qui sont des agents de proximité chargé d'informer et de sensibiliser la population sur l'importance du tri sélectif sont intervenus au Cac dans différents groupes. Quarante-six stagiaires ont bénéficié de cette opération de sensibilisation.

### Du nouveau à l'accueil.

Un nouveau bénévole, Jacques Dauphin, a rejoint l'équipe qui se relaie pour assurer l'accueil au Centre.

## Migrants : quel accès aux soins ?



Les migrants dont l'état de santé est souvent précaire (voir la Newsletter n°17) peuvent-ils accéder aux soins sans obstacle financier ? De nombreux dispositifs existent mais ne couvrent pas 100% des cas. Et trop souvent les immigrés ignorent leurs droits ou sont rebutés par la complexité des formalités administratives. Tour d'horizon des systèmes dont ils peuvent bénéficier.

**L'aide médicale d'état (Ame).** Elle permet aux migrants en situation irrégulière d'avoir des soins gratuits et sans avoir à faire l'avance des frais que ce soit pour les hospitalisations, les soins de ville (les dépassements d'honoraires sont interdits), les prothèses, les lunettes. Certains soins sont cependant exclus de l'Ame (cures thermales, aide à la PMA etc.) Ce système s'applique aux personnes (et à leur ayants droit) résidant en France depuis plus de 3 mois et y ayant leur résidence stable et régulière (plus de 6 mois par an). L'Ame est soumise à conditions de ressources : l'ensemble des revenus (salaires, allocations familiales, chômage etc...) ne doit pas dépasser 8592 € par an pour une personne seule et 12 889 € pour deux personnes. En 2012, 250.000 immigrés en situation irrégulière ont bénéficié de l'Ame. Ceux qui ne peuvent l'obtenir

ont la possibilité de recevoir à l'hôpital des soins gratuits si leur « pronostic vital est engagé » ou si l'absence de soins aboutirait « à une altération grave et durable de leur santé ».

**La Cmu-C (Cmu complémentaire).** Elle est accordée aux étrangers en situation régulière dans les mêmes conditions qu'aux Français : avoir résidence stable en France et avoir des revenus qui ne dépassent pas 8 592 € par an pour une personne seule et 12 889 € pour deux personnes. Les titulaires de la Cmu-c bénéficient de soins gratuits et sans avance de frais à l'hôpital et en médecine de ville. Là encore les dépassements d'honoraires sont interdits.

**Les refus de soins.** Selon un testing récent réalisé par le pôle santé du Défenseur des droits, 11% des titulaires de la Cmu ou de l'Ame se heurtent à des refus de soins de la part des praticiens de ville. Refus qui prennent des formes diverses (orientations vers d'autres médecins, rendez-vous fixés à plusieurs mois etc.). Ces refus de soins peuvent être signalés au Défenseur des droits (0810 455 455).

**La prochaine Newsletter fera le point sur le rôle des associations dans la prise en charge de la santé des migrants**

## Repères

**Dilf : 100% de réussite.** Prolongation logique des formations dispensées tout au long de l'année, le Cac prépare ses stagiaires à l'obtention du Diplôme initial de langue française. C'est ainsi que 15 stagiaires ont passé en décembre les épreuves du Dilf et ont tous obtenu ce diplôme. Dix-neuf autres stagiaires qui ont passé les épreuves en avril attendent leurs résultats.

**Antiquités orientales, bijoux et parures.** Dans le cadre des sorties culturelles organisées au mois de mars par le Centre, signalons deux visites thématiques au Louvre : l'une offerte par le Fonds Elahé Omydar dans la section Perse des antiquités orientales, l'autre offerte par la Fondation Total dans le cadre de la semaine de la femme et consacrée aux « bijoux et parures ».

**Du nouveau à Espace bénévolat.** Partenaire de longue date du Centre alpha Choisy, Espace bénévolat vient de lancer un nouveau site qui comprend une partie "ressources" dans laquelle les outils pédagogiques du Centre pour les jeunes et pour les salariés de la restauration seront mis en ligne prochainement. L'adresse du site est :

<http://www.programmealphab.org/>

Outre cette partie ressources pédagogiques, Espace Bénévolat permet aux candidats bénévoles et aux associations d'entrer en contact.



# Coup d'œil sur ... les Asiatiques dans les guerres

## 1914-1918 : de l'Indochine au chemin des Dames

Moins connu que celui des soldats d'Afrique noire ou du Maghreb, le rôle des combattants et travailleurs de l'Indochine française dans la première guerre mondiale est loin d'être négligeable. Ce sont en effet 49 000 travailleurs coloniaux qui ont été amenés en France, les premiers dès 1915, pour travailler dans les usines, notamment d'armement et d'aviation. Leurs conditions de travail furent, on l'imagine sans mal, particulièrement pénibles et leurs relations avec les syndicats souvent conflictuelles. Outre ces travailleurs, 43 000 militaires originaires d'Indochine furent envoyés en France : 9 000 infirmiers, 5 000 conducteurs et surtout les effectifs de 19 bataillons de tirailleurs indochinois, dont 15 furent affectés à des missions de logistique et 4 participèrent directement aux combats au sein d'unités françaises, notamment dans les Vosges et sur le chemin des Dames. Plus d'un millier d'entre eux périrent au front. Ce contact tragique avec la France renforça chez certains d'entre eux leur volonté émancipatrice.



Des tirailleurs indochinois près du chemin des Dames

## Chine : 140 000 coolies dans l'enfer de la grande guerre

Au terme d'un accord signé avec la Chine, la France recruta 37 000 travailleurs chinois pour une durée de cinq ans. Arrivés en France après des traversées éprouvantes qui firent de nombreuses victimes, ils furent affectés dans les usines d'armement, les ports, chez Renault et payés théoriquement de 1,5 à 6 francs par jour selon leurs qualifications (somme dont ils ne percevaient pas toujours l'intégralité). Les Britanniques, eux, recrutèrent pour 3 ans près de 100.000 travailleurs chinois qui furent affectés en France à des travaux de terrassement, près de la zone des combats, voire au contact des combats bien que cela soit contraire à l'accord signé avec la Chine. Le montant des pertes chinoises durant la grande guerre est très contesté. Les chiffres les plus couramment cités font état de 1500 morts du côté français et 2000 du côté britannique (*ci-contre le cimetière chinois de Noyelles-sur-mer dans la Somme*). Mais il y eut près de 20.000 disparus...



## 1939-1945 : combattants et « requis » indochinois

Jusqu'à juin 1940, 15 000 militaires indochinois (selon la Revue historique des armées) et 20.000 travailleurs « requis » (dont 90% recrutés de force) sont acheminés en France. Les « requis » travaillent surtout dans les poudreries nationales. Après la défaite, ils sont repliés dans la zone Sud où ils alternent travaux agricoles et travail en usine. Et en novembre 1942, lors de l'occupation de la « zone libre », beaucoup d'entre eux sont obligés de travailler pour les Allemands. Vivant dans des conditions extrêmement dures, souffrant du « mal du pays » (les cas de suicide ne sont pas rares), nombre d'entre eux ne survivent pas : plus d'un millier décèdent, surtout de la tuberculose. Certains travailleurs « requis » ou tirailleurs rejoignent la Résistance. C'est le cas notamment d'une compagnie de 130 indochinois qui participa au célèbre maquis de l'Oisans. A la Libération, le rapatriement vers l'Indochine s'éternise (il ne s'achèvera qu'en 1948), les conflits avec les autorités françaises se multiplient et une partie de ces travailleurs deviennent parmi les plus fervents partisans de l'indépendance de l'Indochine. Dès 1945 à Sorgues dans le Vaucluse certains d'entre eux organisent une cérémonie devant le drapeau de la République socialiste du Vietnam.

## Paroles de « requis » ...

« Partir dès lors hantait mon esprit, comme une lumière à l'autre bout d'un long tunnel...partir pour ne plus penser à rien, pour commettre un geste » (Nguyễn Văn Thanh, 19 ans) »

« A mon retour mon père et ma grande sœur étaient morts (...) en 1945 ma maison avait été détruite et brûlée par l'armée française et ma femme avait pris un autre mari » (Trần Cong Giao)

« Beaucoup d'entre nous ont fait de la prison car le vol était fréquent. Nous avions très faim et si nous ne volions pas il nous était impossible de survivre » (Dang Van Long)

Témoignages cités par Liem Khê Luguern, dans la revue *le Mouvement social*, n° 219/220, éditions La Découverte.